templait, fort amusée, le petit cortège ministériel, une femme s'avance...

Elle lève soudain son parapluie. Nul ne s'inquiète de ce geste. Mais voici qu'elle abat son arme improvisée sur le dos du ministre. Elle n'atteint heureusement M. Ruau qu'entre les deux omoplates et sur son haut-de-forme.

M. Vincent, préfet, est légèrement atteint, lui aussi.

Mais de vigilants agents de sûreté ont empoigné la femme, lui arrachent son parapluie et l'éloignent parmi la foule indignée de cet attentat ridicule.

M. Gaehlinger, commissaire central, M. Guyot, chef de la sûreté, s'empressent autour de la femme, hébétée, qui semble indifférente à tout ce qui se passe...

Elle est vêtue de noir, comme une bonne bourgeoise, déjà d'un certain âge.

Sa physionomie est empreinte de la plus complète stupeur...

« J'ai mes raisons pour faire ce que j'ai fait... »

C'est tout ce qu'on peut en arracher dès la première minute.

M. Ruau, qui s'est senti frappé sans comprendre tout d'abord ce que signifiait ce choc inattendu, se précipite vers les agents de sûreté qui maîtrisent l'agresseuse.

« Lâchez-la ! lâchez-la ! crie-t-il. Pour faire une pareille sottise, il faut que ce soit une folle ! Il ne faut pas l'arrêter ! »

C'est un instant de tumulte dans le cortège ministériel.

Chacun s'empresse pour prendre des nouvelles de ce qui vient de se passer. Le ministre n'est-il pas blessé ?

Mais non. Il sourit et rassure tout le monde et insiste pour qu'on continue la promenade comme si rien n'était.

On emmène la femme hors de l'enceinte de l'exposition.

C'était une délirante de la persécution

Coupons ce compte-rendu de la visite ministérielle par quelques indications de notre enquête sur la folle qui se livra à cette manifestation insensée et très regrettée de tout le monde.

C'est une dame Schuffart, née Boullet, âgée de 32 ans, et demeurant rue Léonard-Danel, 26.

Cette personne, qui est souffrante depuis deux ans, s'était déjà fait remarquer dans son quartier par des excentricités multiples. Elle prétendait notamment être victime d'ennemis invisibles qui pénétraient nuitamment dans son domicile et ne lui laissaient aucun répos.

Interrogée par M. Gaehlinger, commissaire central, elle dit au magistrat qu'elle avait frappé M. Ruau afin d'obtenir l'attention des autorités sur son cas.

A plusieurs reprises, Mme Schuffart avait envoyé des plaintes incohérentes à M. le Procureur de la République, au Préfet du Nord et à la Sûreté.

Hier matin encore, la malheureuse femme se présentait dans le cabinet de M. Delalé, juge d'instruction ; elle lui racontait des histoires étranges.

Comprenant qu'il avait affaire à une détraquée, le magistrat l'éconduisit.

Après une sérieuse enquête, M. Langevin, commissaire de police du 1er arrondissement, chargé de cette affaire, fit appeler M. Schuffart, qui exerce la profession de géomètre, et lui fit promettre de faire examiner son épouse à bref délai, par un médecin.

Mme Schuffart a été remise à sa famille à sept heures du soir.

La visite ministérielle continue sans incident

Très calme, très affable, M. Ruau félicite maintenant Mme Florimond Desprez, de la section agricole de Capelle.

Il s'arrête devant l'exposition du syndicat agricole de Lille, puis il inspecte les bêtes de l'espèce bovine dont les encolures puissantes, les cornes courtes, les croupes épaisses, s'alignent infiniment, pour réjouir les yeux des agriculteurs.

C'est un taureau de 1300 kilos qu'admire le ministre. Ce sont des explications données par des éleveurs qui rougissent d'aise...

M. Ruau voit un petit garçon qui le contemple avec admiration : « C'est le Minisse, maman ? »... Et le « Minisse » le prend, le soulève et l'embrasse, pendant qu'un homme tout heureux, dit : « C'est moi le père ! »

La foule applaudit. On va plus loin.

Ce sont les bêtes hollandaises, puis le stand des Jardins Ouvriers.

M. l'abbé Lemire présente l'œuvre à M. Ruau qui s'extasie et qui félicite M. Maxime Ducrocq, président.

Des graphiques montrent les jardins ouvriers autour de Lille.

« C'est par ces cercles que nous assiégeons le paupérisme ! dit M. Lemire. Et chose remarquable, c'est un notaire, M. le Ministre, qui nous aide dans cette lutte ! »

Il ajoute « C'est la terre de France démocratisée ! Les agriculteurs ont cessé d'être des aristocrates ! »

M. l'abbé Lemire lance une pointe à M. Lyon, recteur. « Il nous manque les jardins scolaires ! Si M. Lyon voulait s'y mettre ! »

— « Nous entrons dans la voie des reproches ! fait observer en riant le ministre...

On arrive devant l'exposition de la race bovine dite race bleue du Nord. M. Morcrette Ledieu, au nom des éleveurs flamands, souhaite la bienvenue à M. le ministre. Il lui dit quel espoir ont les éleveurs de voir la « race bleue » être classée au concours de Paris. « C'est une race nouvelle, qui se recommande tout particulièrement... ».

M. Ruau promet de créer une catégorie spéciale à Paris. On passe encore.

Voici maintenant l'œuvre des écoles ménagères du Nord et son exposition très remarquable.

Mlle Loubry, directrice, et Mlle Régnier, sous-directrice, entourées d'un charmant essaim de jeunes élèves, disent à M. Ruau le plaisir qu'elles éprouvent de sa visite.

Une gerbe de fleurs lui est offerte. Galamment le ministre remercie et félicite. Il parcourt cette exposition où les élèves se livrent aux divers travaux de la cuisine, de la lingerie, de la dentelle, des conserves, de la laiterie sous toutes ses formes. C'est comme un Petit-Trianon démocratique.

On montre des fromages à M. Ruau. Il dit la gloire du Maroilles. Il s'étonne de l'excellente et régionale fabrication de la « Tête de Mort » hollandaise par les blanches mains des écolières. « Une boulette et un verre de Bourgogne ! » célèbre M. Macarez mais on passe encore...

C'est la revue des mérinos, des Dishley mérinos, des petits porcs roses que contemplent de jolies madames avec presque de l'admiration, et des gros porcs gris où M. Duburcq compète...

M. Ruau félicite les propriétaires des lauréats de la race bovine flamande et on s'en va faire une très rapide visite de l'exposition des machines agricoles. Cinq minutes à peine. Le temps presse. Les voitures emportent bientôt le cortège vers la gare...

M. Ruau nous dit son excellente impression

Sur le quai de la gare, M. Ruau veut bien m'autoriser de l'interviewer.

Ce sont les seules déclarations qu'il aura faites à un représentant de la presse :

« J'emporte de cette trop courte visite à Lille une excellente impression.

» J'y ai trouvé d'appréciables enseignements pour les concours futurs. Les classements y étaient parfaitement faits et présentés et font honneur aux organisateurs du concours.

» Les écoles ménagères ont tout particulièrement retenu mon attention.

» C'est d'un profitable exemple et d'une portée très utilitaire. On ne saurait trop préconiser l'enseignement de ces sortes de sujet dans le monde du travail. C'est par une éducation attentive dans tous les sens de l'activité laborieuse qu'on perfectionnera notre agriculture nationale.

» Vous dirai-je que la « race bleue » bovine dont j'ai vu pour la première fois tout à l'heure de merveilleux échantillons, a sollicité ma curiosité ? On peut souhaiter voir réussir cette bonne initiative, et sûrement, au concours de Paris, une place spéciale sera marquée pour la « race bleue » de Flandre !

» En résumé, impression très favorable et bonne leçon pour tous les agriculteurs ! »

M. Ruau va monter dans son wagon.

Il serre les mains qui se tendent autour de lui : celles du Préfet, du Maire, de M. Macarez, des parlementaires, des personnalités diverses...

M. l'abbé Lemire monte avec M. Raynal, chef de cabinet, près de M. Ruau.

L'« aumônier du bloc » dit à M. le Maire de Lille :

« Nous avons eu une belle journée, votre fête était très réussie ! »

M. Ch. Delesalle lui répond :

« Ce qui prouve que le bon Dieu était avec nous ! »

On rit. M. Binauld sourit. Mais le train part et l'on n'entend pas ce que répond M. l'abbé Lemire...

ALEX WILL.

Lire en 3e page : La Liste des Récompenses

La grève des cheminots du Sud

Les soldats du 5e génie vont assurer les services des trains

Nice, 2 juin. — Jeudi matin, deux trains sont partis, sans incident, pour Grasse et Puget-Théniers.

On attend un détachement du 5e génie, qui sera chargé d'assurer le service à partir de vendredi.

Les grévistes de Draguignan ont proposé de recourir à l'arbitrage de Millerand, mais le comité exécutif de la grève n'a pas répondu à cette proposition et a engagé tous les grévistes à continuer la lutte, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu entière satisfaction.

Les membres du comité se disposent à faire une tournée de propagande sur tout le réseau, afin que l'organisation du service par le 5e génie ne provoque pas des défections.

La situation reste calme.

C'est généreux, galant, nouveau
Un sachet offert par pain de Congo

La rentrée parlementaire

LE GOUVERNEMENT ET LA RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, 2 juin. — A l'issue du conseil des ministres qui se tiendra aujourd'hui vendredi, on connaîtra l'ensemble et le détail des projets du gouvernement en ce qui touche à la Réforme électorale.

A l'heure actuelle, les membres du cabinet sont d'accord sur tous les points, sauf un seul : le ballottage. Le système dont l'emploi est préconisé par Briand diffère du système d'Honot ; il se rapproche un peu de l'ancien système appliqué en Italie. Aux yeux du président du conseil, le système d'Honot expose à des déconvenues telles que celles qui se produisirent en Belgique aux dernières élections où des listes possédant de grosses majorités ne recevaient pas un seul siège.

On ne prétend pas que le premier projet présenté détiendra toute la justice, toute la vérité mathématique pour la représentation des minorités, mais on s'efforcera de s'approcher d'aussi près que possible de la réalité arithmétique.

Le gouvernement estime que le « quotient » à atteindre doit être déterminé, connu d'avance. Ile constituera l'objectif, il provoquera l'émulation, même avec un système dont le fonctionnement peut sembler un peu difficile. Il sait fort bien que les objections viendront nombreuses ; il tiendra compte de tous les amendements, de tous les avis qui ne cacheraient pas un dessein de remaniement impossible à réaliser sans risquer de compromettre tout le système ; mais il ne veut prendre en considération aucun projet qui conduirait à la dissolution et à la révision.

L'apparentement des listes

Un projet de M. Painlevé

Une idée fait son chemin dans les milieux parlementaires et aurait été prise en considération même par le gouvernement. C'est celle de « l'apparentement des listes ». Elle viendrait de M. Painlevé, l'éminent membre de l'Académie des Sciences, élu à Paris dans le cinquième arrondissement. Elle aurait pour effet de garantir une représentation à des listes qui n'obtiendraient pas le quotient électoral inscrit dans la loi.

Voici comment fonctionnerait cette disposition dans le mécanisme général de la réforme.

Les candidats d'une liste qui n'aurait pas réalisé le quotient suffisant pour obtenir un élu pourraient reporter leurs suffrages sur une liste concurrente, laquelle, bien entendu, se rapprocherait le plus de leur opinion.

Les candidats qui voudraient jouir de cet avantage devraient le faire connaître avant le scrutin et indiquer la liste qui, en cas d'insuccès, devrait bénéficier de leurs voix.

De telle façon que les partis n'auraient pas à craindre de voir des candidatures dissidentes assurer, par l'émiettement des suffrages, le succès des candidats du parti adverse.

Dans les couloirs de la Chambre

CE QU'ON RACONTE

On annonce dans les couloirs que cinquante élections seront contestées, une quinzaine très sérieusement.

Les députés se préoccupent surtout, aujourd'hui, de la composition des grandes commissions et particulièrement de celle du budget, qui aura une grande tâche à remplir.

M. Caillaux fait annoncer qu'il sera candidat et sollicite le rapport du budget de la guerre, sur lequel d'importantes économies pourraient être réalisées.

Les partisans de la R. P. ont renoncé à leur tactique d'opposition au projet du gouvernement. Ils acceptent que celui-ci serve de base aux discussions de la commission nouvelle.

Les réunions des Groupes

LA R. P.

L'ancien groupe de la réforme électorale s'est réuni jeudi matin à la Chambre et un grand nombre de députés s'étaient rendus à la convocation, parmi lesquels on remarquait beaucoup de nouveaux élus. Il a décidé de reconstituer le groupe sous le titre de « Groupe de la représentation proportionnelle et de la réforme électorale », afin de bien marquer la volonté des adhérents de donner à la représentation proportionnelle la première place dans l'œuvre de la réforme électorale. Le groupe a ensuite nommé son bureau, qui est ainsi composé :

Président : M. Charles Benoist.

Vice-présidents : MM. Aynard, Buisson, Chanot, Deschanel, Groussau, Jaurès, Mauger, Messimy, Joseph Reinach et Vaillant.

Questeurs : MM. Braibant, Duclaux-Monteil, Groussier.

Secrétaires : MM. Aubriot, Auriol, Bonnefous, Bussat, Ceccaldi, Dansette, Delory, Failliot, Abel Féry, Lauche, Lebocq, Deluporte, Prévot, Tournade et Vincent.

Trésorier : M. Lefas.

LE GROUPE DEMANDERA LA NOMINATION D'UNE COMMISSION

Différentes solutions ont été arrêtées par le groupe : tout d'abord, il est décidé qu'on demandera la nomination d'une commission spéciale chargée d'examiner les projets du gouvernement et, s'il y a lieu, les propositions dues à l'initiative parlementaire ayant pour objet la réforme électorale.

Cette commission sera composée de 33 membres et devra être nommée au scrutin de liste après l'accord entre les divers groupes. Enfin, sur la proposition de M. Bedouce, le groupe décide, à l'unanimité, d'étendre la même procédure à la nomination de toutes les grandes commissions.

LES PROGRESSISTES

Le groupe progressiste s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Brindeau.

Il a décidé de demander la mise à l'ordre du jour de la Chambre de la réforme électorale avec représentation proportionnelle et scrutin de liste départemental et de demander aussi que les grandes commissions soient nommées par un procédé plus équitable que celui employé actuellement.

MM. Aynard, Beauregard, de Montebello, Brindeau, Louis Marin, Montprofit, Roche et Thierry ont été nommés membres du Comité et M. Duclaux-Monteil questeur.

Mort de Chauvière

Le député socialiste meurt des suites d'un phlegmon

Paris, 2 juin. — On annonce le décès, à Paris, de Chauvière, député socialiste du 15e arrondissement. Le défunt, qui était âgé de 60 ans, a succombé ce matin des suites d'un phlegmon dont il avait été atteint au pied gauche.

La carrière de Chauvière avait été particulièrement agitée. Né en Belgique, à Gand, de parents français, il n'avait pas tardé à fréquenter les journaux avancés en qualité de correcteur d'imprimerie. Tout jeune, il prit nettement position contre l'empire et il fut condamné cinq fois pour des délits d'opinion. Franc-tireur pendant la campagne de 1870-71, il suivit avec ardeur le mouvement de la commune et fut, de ce chef, condamné à cinq ans de prison. Sa peine purgée, il retourna en Belgique où il fonda «Le Droit du Peuple». L'amnistie le ramena en France en 1880 ; il collabora successivement au «Cri du Peuple», à l' «Homme Libre», à la «Lanterne», à la «Justice». Conseiller municipal de 1884 à 1894, il entra à la Chambre en 1893 et ne cessa pas, dès lors, d'être réélu. Son action personnelle s'était sensiblement ralentie en ces dernières années et ses interventions à la tribune étaient devenues rares.

Les obsèques de Chauvière seront célébrées dimanche prochain. On se réunira à la maison mortuaire, 37, avenue Félix-Faure, pour se rendre au Columbarium du Père-Lachaise, où aura lieu l'incinération.

Les obsèques de Charles Simon

Paris, 2 juin. — Les obsèques de M. Charles Simon, fils de Jules Simon, chef du service des secrétaires-rédacteurs du Sénat, chevalier de la Légion d'honneur, ont été célébrées ce matin.

La levée du corps a eu lieu à dix heures, au Palais du Luxembourg.

Le char funèbre disparaissait sous de nombreuses couronnes, parmi lesquelles se trouvaient celles de l'Alliance Républicaine Démocratique, de l'Association des Journalistes Républicains, de la Société des Auteurs et Compositeurs, des Secrétaires-rédacteurs du Sénat, etc...

Le deuil était conduit par MM. Charles Simon, Gustave Simon et Henri Delorme, fils, frère et gendre du défunt.

Dans l'assistance, très nombreuse : MM. Antonin Dubost, président du Sénat ; Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères ; André Fallières, Emile Loubet, Buré, représentant le président du conseil ; Mézières, Paul Strauss.

M. Charles Simon a été inhumé au cimetière Montmartre. Aucun discours n'a été prononcé.

Le gouvernement espagnol et les congrégations

Madrid, 2 juin. — Tous les journaux libéraux et républicains félicitent le gouvernement de la publication du décret paru hier dans la « Gaceta » relatif aux associations et aux congrégations religieuses. Ils l'engagent à persévérer dans cette voie.

Selon le « Libéral », le gouvernement serait décidé à aller jusqu'à une rupture avec Rome, mais avant il épuiserait tous les moyens de conciliation et de prudence compatibles avec sa dignité afin, en cas de rupture, que celle-ci provienne de l'intransigeance du Vatican.

Le gouvernement compte que toutes les gauches se grouperont autour de lui pour le soutenir et l'encourager lorsque la Question des négociations avec le Vatican viendra devant la Chambre.

Un cycliste assassiné

Reims, 2 juin. — Hier matin, on découvrait à Ay, sur les bords de la Marne, une bicyclette dont les pneus étaient tailladés, et une casquette.

Les recherches amenèrent la découverte, un peu plus loin, du cadavre d'un homme qui avait été assommé à coups de bâton et de pioche et jeté ensuite dans l'eau.

On le reconnut pour être un nommé Dufour François, âgé de 26 ans, maçon à Beine près Reims. Il avait été dépouillé des 300 francs dont il était porteur.

Les Parquets de Reims et d'Epernay recherchent les assassins.

Le roi des Belges en Allemagne

LES DÉMONSTRATIONS GERMANOPHILES DU ROI ALBERT

Bruxelles, 2 juin. — On est surpris ici des démonstrations d'amitié que le roi Albert vient de prodiguer à l'Allemagne, dans un toast désormais fameux. Cependant, les personnes qui connaissent le roi sont portées à croire qu'il n'a pas pour l'Allemagne une sympathie exclusive. On le considérait au contraire, avant ces évènements, comme très ami de la France, et l'on attribue surtout à sa timidité les excès de politesse auxquels il s'est laissé entraîner à Berlin.

Par contre, l' « Indépendance belge », écrit à propos du toast royal :

« La réponse du roi Albert a été parfaite de ton, de mesure et de tact. C'est plus et mieux que le toast ordinaire qu'on prononce dans des circonstances spéciales. Il y a là une pensée. Après avoir regretté de ne pouvoir s'adresser directement à l'empereur et avoir fait des vœux pour la prompte guérison de Guillaume II, le roi des Belges a dit tout le prix qu'il attache à l'amitié allemande et il a loué sans réserve le noble exemple donné par l'empereur, qui consacre sa vie entière à l'extension de la puissance de la productivité de l'Allemagne, à son rayonnement au dehors et au maintien de la paix générale. C'est par là, en effet, que l'Allemagne est tout particulièrement intéressante et c'est par là que le peuple allemand mérite le respect des nations civilisées.

» Nous ne doutons pas que la visite des souverains belges à Berlin aura contribué, dans ces conditions, à confirmer la confiance réciproque des deux nations dont les légitimes intérêts peuvent se concilier partout dans le monde. »

Une école de vol

Les monte en l'air se disaient aviateurs ; mais il y a vols et vols...

Paris, 2 juin. — Nous sommes apprentis aviateurs, nous apprenons à voler.

Telle est la réponse que faisaient certains jeunes gens fréquentant les glacis du fort de Romainville, à ceux qui les questionnaient sur l'emploi de leur temps.

Mais il y a la manière, nos prétendus aviateurs en herbe étaient de vulgaires filous, et s'ils apprenaient à « Monter en l'air » l'aviation n'avait rien à voir dans leurs exercices

C'était un cours de cambriolage qui se tenait sur les glacis du fort de Romainville.

Le professeur, un nommé Jean Staerk, âgé de trente ans, ne pouvant plus « pratiquer » avait eu l'idée de grouper un certain nombre d'élèves qu'il initiait au maniement de la pince monseigneur, leur apprenant aussi les modulations du « rossignol ».

Quand il jugeait un sujet suffisamment éduqué, Jean Staerck lui indiquait les coups à faire, appliquant ainsi les principes des bonnes écoles qui assurent le « placement » de leurs élèves.

Naturellement le maître avait sa part du butin : c'était sa rétribution.

La Sûreté vient d'interrompre les cours du professeur Jean Staerck ; hier, en compagnie de trois individus, aptes depuis longtemps à voler de leurs propres mains, l'étrange éducateur a été conduit au Dépôt.

Il est passible de la relégation, et c'est la raison qui l'avait déterminé à se consacrer au professorat, seul moyen, croyait-il, d'échapper à la police et d'utiliser l'expérience acquise.

Ses trois élèves sont les nommés Fernand Sudrat, vingt ans, acrobate ; Auguste Lipper, dix-huit ans, estampeur, et Laurent Pateau, vingt-six ans, peintre en bâtiment.

Un nommé Louis C..., âgé de cinquante ans, brocanteur, demeurant rue Poloncelu, recéleur de ces messieurs, les a suivis au Dépôt.

Les troubles de l'Indo-Chine

Un convoi de prisonniers, anciens partisans du De Tham, arrive à Marseille.

Marseille, 2 juin. — L' « Amiral-Ponty », de la Compagnie des Chargeurs Réunis, est arrivé hier de l'Indo-Chine, avec 373 passagers, dont 167 militaires.

Ce vapeur a amené 35 prisonniers, dont 14 indigènes, anciens partisans du Dé-Tham condamnés à la déportation et qui doivent être dirigés sur la Guyane.

Parmi ces quatorze prisonniers annamites condamnés à la déportation, se trouvent Ca-Rinh, Cai-Ba, lieutenants du Dé-Tham ; un chef de bande nommé Cai-Tanth et un autre chef nommé Conh qui est un des cousins de l'insaisissable pirate.

Les neuf autres prisonniers faisant partie de ce convoi, sont des partisans du Dé-Tham, qui ont été capturés dans les dernières expéditions dirigées contre ce bandit.

A signaler la présence dans le convoi de Co-Ba, la troisième femme du Dé-Tham, laquelle fut le véritable chef du groupe.

Cette femme, qui peut avoir une trentaine d'années, passait pour être un peu sorcière, parmi les bandes du Dé-Tham, et grâce à ses sortilèges, plutôt sans doute que par ses charmes personnels, elle exerçait un véritable prestige sur l'esprit du pirate et elle eut toujours sur lui beaucoup d'ascendant ; mais son influence s'employait surtout à entretenir dans son esprit la haine des Européens.

Il n'a pas tenu à elle, notamment, que M. Voisin, capturé comme otage par le Dé-Tham n'ait eu la tête tranchée, lorsque les bandes du rebelle furent mises en déroute par nos troupes.

Co-Ba, traquée par un détachement de soldats, réussit à se cacher dans un fourré ; on avait perdu sa trace, lorsqu'un des soldats du détachement, qui l'avait poursuivie, passant près du bosquet où la femme s'était enfoncée, plongea à tout hasard sa baïonnette. Un cri de bête fauve, une sorte d'inexprimable hurlement de douleur et de colère retentit alors et, dans la broussaille, on vit surgir du fourré comme une bête traquée dans sa tanière cette horrible petite femme dont les yeux injectés de sang bravaient encore nos soldats.

La sorcière du Dé-Tham venait enfin de tomber dans nos mains. La capture de cette compagne du Dé-Tham eut une répercussion énorme dans les troupes du rebelle, répercussion qui se manifesta par de nombreuses soumissions.

Un financier en fuite

Paris, 2 juin. — Sur commission rogatoire, MM. Rioux, juge d'instruction, et Fétré, commissaire aux délégations judiciaires, se sont rendus 25, rue Rochechouart, au Comptoir des Valeurs à lots de la Ville de Paris, dont le directeur, le banquier Tozat, est en fuite depuis deux mois. La correspondance a été saisie ; le coffre-fort était vide. Une perquisition opérée au domicile particulier du banquier n'a pas donné de meilleurs résultats.

Comment les paysans russes voient le monde

Saint-Pétersbourg, 2 juin. — La revue russe « Viestnik Evropy », en un curieux article, a recueilli les idées bizarres que se font les paysans russes de leur pays et des autres.

Ainsi, d'après eux, la nation la plus riche et la plus forte du monde serait la Chine. Pourquoi ?

— Parce que, disent-ils, elle n'a jamais épuisé ses énergies dans les guerres.

Toujours d'après eux, le tsar de Chine a deux fils auxquels il a confié le gouvernement. L'aîné s'est fait chrétien et a eu pour parrain le tsar russe, auquel il a fait cadeau de 20.000 verstes carrées de terrain.

L'Angleterre n'est pas dans les bonnes grâces des paysans russes.

— Tout le mal vient des Anglais, affirment-ils. Toutes les intrigues sont leur œuvre.

Ce sont les Anglais qu'ils rendent responsables du choléra qui désola la Russie en 1890.

— Les Anglais, disent-ils, surent qu'en Russie il y avait trop de monde, et ils corrompirent les médecins pour que ces derniers empoisonnassent les puits.

Cook va faire la preuve

New-York, 2 juin. — Le docteur Cook, l'explorateur arctique discrédité, est maintenant en Ecosse et se prépare à partir pour Etah, d'où il espère pouvoir apporter en Europe les documents prouvant sa découverte du pôle Nord et les instruments qu'il a laissés dans ce lieu.

Cette nouvelle a paru aujourd'hui exclusivement dans le journal « New-York American » et est confirmée par un membre éminent du Club Arctique américain, le professeur Osborne, un des rares hommes qui aient encore confiance dans le docteur Cook.

Le « New-York American » affirme donc que Cook se trouve en Ecosse et qu'il est en compagnie de sa femme, tous deux sous un faux nom.

De son côté, M. Osborne ajoute que dès que le docteur Cook aura retrouvé ses documents, il reviendra à Copenhague et demandera une audience particulière au roi de Danemark pour lui soumettre les preuves de son triomphe.

Immédiatement ensuite il rentrera à New-York faire la guerre à Peary.

Les affaires d'espionnage

Le tribunal correctionnel de Reims jugera samedi l'affaire Taffin

Reims, 2 juin. — C'est samedi prochain que comparaîtront devant le tribunal correctionnel, l'espion Taffin, ancien dessinateur de la chefferie de Nancy, sa maîtresse Rose Tamisier et un ancien soldat de l'artillerie de Nancy, arrêté dans un des pénitenciers d'Algérie et dénoncé par Taffin comme ayant été son complice dans l'espionnage de l'Est.

Ils sont accusés tous trois d'avoir livré au service d'espionnage allemand un rapport détaillé sur l'état des forts avancés de la frontière française du Nord-Est, sur l'intérieur des places fortes de Verdun, Saint-Mihiel, Toul, Belfort, Epinal, Langres, Besançon, Nancy, un plan de la défense de Nancy, des ouvrages du bassin de la Meuse, sur les forts de Marcouvilliers, de Frouard, Giromagny, Remiremont, des plans de tourelles des forts de Verdun et Toul, un cours spécial sur les mitrailleuses, sur l'obus Robin et le débouchoir automatique ; ils avaient, en outre, prévenu l'Allemagne que nous possédions les plans de la forteresse de Metz.

Cette affaire sera jugée à huis clos.

FEUILLETON DU 3 JUIN. — N. 5

PAUVRES PETITS

par Jules LERMINA

PREMIÈRE PARTIE

Petite Poucette

Bien qu'il régnât dans la voiture une obscurité presque complète, M. Bertaut tenait ses yeux invariablement fixés sur la tache plus claire qui figurait le visage de son maître, attentif, semblant craindre de ne pas deviner sa volonté, quelle qu'elle fût, avant même qu'elle ne fût formulée.

Plusieurs fois, déjà, le comte avait posé lourdement sur ses pieds les énormes semelles de ses snow boots, mais M. Bertaut, loin de se plaindre, avait souri, comme pour remercier de ce qu'il considérait sans doute comme une enviable faveur.

Du reste, depuis Paris, pas un mot n'avait été échangé entre ces personnage, dont le troisième, blotti dans l'angle opposé à celui qu'occupait le comte, ne semblait chercher qu'à se faire oublier et peut-être aussi à oublier.

Enveloppée d'un manteau de soie noire qui la cachait tout entière le visage couvert d'un voile, la comtesse Berthe de Lestrevelle, dont on apercevait seulement les mains blanches qu'elle avait dégantées, peut-être pour calmer une fièvre intime, et qu'elle tenait étendues sur l'étoffe noire, en une attitude presque hiératique, semblait, en son immobilité, ignorer et où elle se trouvait et qui était auprès d'elle.

Si on eût soulevé le voile qui masquait ses traits, on eût vu, au milieu d'un visage d'une exquise douceur, deux grands yeux noirs, tout ouverts, qui paraissaient regarder en un rêve lointain, yeux vivants parfois, voilés de larmes qui ne jaillissaient pas, parfois éclairés d'une lueur rapide et passagère comme l'espérance dont peut-être elle était le reflet perdu.

Pensait-elle donc au supplice qu'elle subissait depuis onze années, unie presque par force, en raison de ce qu'on se plaît à appeler des convenances de famille et de fortune, au comte de Lestrevelle, dont la haute noblesse ne rachetait pas le cœur dur, l'esprit étroit et les insupportables brutalités.

Songeait-elle donc à tout ce qu'elle avait dû sacrifier de sentiments intimes et doux à la volonté d'un oncle riche, le duc de Trasmes, vieillard fantasque, que d'aucuns disaient à demi-fou, et qui l'avait sacrifiée égoïstement à des préjugés d'un autre âge...

Ou bien encore pensait-elle, la pauvre et charmante créature, aux espoirs qu'avait fait naître en elle la venue d'un fils qui, elle le croyait alors, serait la consolation et la raison d'être de sa vie ?

Espoirs bien vite déçus, hélas !...

La voiture, brusquement, avait eu un mouvement d'arrêt, presque de recul, puis des voix s'étaient élevées sur la route, l'une faible et suppliante, une voix d'enfant — l'autre, grossière — le cocher insultant celle qui demandait du secours — puis, une troisième, aiguë, méchante...

— Que se passe-t-il donc, s'écria la comtesse comme éveillée en sursaut.

Et d'un mouvement brusque, elle avait ouvert la glace de son côté, regardant sur le chemin.

Poucette l'avait entendue et vers elle courait en lui tendant les mains...

Mais le comte avait entendu lui aussi. Un courant d'air froid s'engouffrant dans la voiture et M. de Lestrevelle, très soigneux de sa santé, n'était pas homme à risquer un rhume pour une bonne action.

Sans même chercher à se rendre compte de ce qui se passait, se moquant bien que, lui ayant chaud, d'autres mourussent de froid sur les routes, le comte avait saisi par le bras sa femme qui se penchait dehors et l'avait attirée en arrière d'un geste violent...

— Fermez cette glace, dit-il à M. Bertaut.

A ce moment, le jeune Gontran frappait Poucette qui s'abattait dans la neige avec un cri déchirant.

— Monsieur, cria la comtesse à son mari, vous ne voyez donc pas que votre fils commet un crime... la pauvre enfant est tombée... monsieur Bertaut, faites arrêter la voiture, je le veux...

Et comme l'autre ne bougeait pas :

— Je vous l'ordonne, dit-elle.

— Et moi, je vous le défends, cria le comte. S'il fallait perdre son temps à parlementer avec tous les mendiants qui rôdent sur les routes...

— Mais je vous dis que votre fils...

— Mon fils a fait ce qui lui a plu... en voilà assez. Il est tard et j'ai hâte d'être rentré...

La comtesse connaissait trop son mari pour insister : elle s'était rejetée dans le fond de la voiture. Seulement, comme si ces paroles lui échappaient malgré elle :

— Ah, monsieur le comte, murmura-t-elle, prenez garde... il y a parfois de terribles revanches...

— Ce qui signifie...

— Qu'à être trop inhumain on amasse des dettes qu'il faut payer un jour...

— Faites-moi grâce de votre morale, et, quant à mes dettes, ajouta-t-il avec un rire mauvais, je suis assez riches pour ne point craindre la faillite...

Le mot plut fort à M. Bertaut qui s'esclaffa à sa façon, c'est-à-dire en émettant du fond de son gosier un gargouillis comme d'eau sale passant par le tuyau obstrué.

Cependant le cocher avait enveloppé les chevaux d'un solide coup de fouet, comme s'il les eût soupçonnés de se ralentir par pitié et, dix minutes après, la voiture entrait dans la vaste cour du château, se rangeant le long du perron.

Pierrot avait sauté de son siège et avait ouvert la portière.

— Hein, papa, dit Gontran, as-tu vu cette petite gueuse qui voulait nous empêcher de passer... comme je l'ai ramassée !...

La comtesse eut un frisson et franchit rapidement le vestibule.

Dans un premier salon, une collation attendait les maîtres absents. Le comte avait jeté son manteau aux mains d'un laquais, tandis que Gontran lançait ses bottines à la volée.

— Allons, à table fit le comte. Par ces maudits froids, on a besoin de se refaire.

A ce moment, levant les yeux, il vit que la comtesse se préparait à se retirer. Elle avait ouvert une porte qui communiquait à un petit salon voisin.

— Madame ! fit-il d'un ton rude.

Elle se retourna, le regardant d'un œil interrogateur.

— Où allez-vous ? reprit-il de la même voix autoritaire.

— Je me sens fatiguée, dit-elle, et désire me retirer dans ma chambre...

— Et je désire, moi, que vous veuillez bien vous asseoir et me tenir compagnie...

— Je vous répète que je suis lasse...

Elle avait fait un pas hors de la pièce.

Le comte eut un geste de rage et, jetant sur la table d'un geste violent la serviette qu'il commençait à déployer, il rouvrit la porte qu'elle venait de fermer.

Elle le vit devant elle, très pâle, les yeux méchants.

— Madame, lui dit-il, je vous si priée de venir vous asseoir à la table de famille et j'entends que vous m'obéissiez.

— Je n'ai pas faim...

— Peu importe, votre place est là où sont votre mari et votre fils.

— N'ai-je pas le droit d'être souffrante ?

— Vous n'avez d'autre droit que de faire ce que je veux...

Il lui saisit les poignets entre ses mains larges et fortes.

— Écoutez-moi, dit-il d'une voix qui sifflait dans sa gorge contractée par la colère... je vous avertis que vos allures commencent singulièrement à me fatiguer. Vos airs de victime me pèsent et j'entends que vous ayez à vous en débarrasser...

— Monsieur, dit la comtesse, dont les mains disparaissaient dans la large poigne de son mari, je vous avertis que vous me faites mal... je ne savais pas encore avoir épousé un portefaix.

Très blonde, le front couvert d'une masse de cheveux dorés qui lui faisaient une auréole, la comtesse était d'une nature essentiellement fine qui contrastait singulièrement avec celle de son mari, vrai type de gentilhomme fermier, ce qui touche de près au maquignon.

Mais si elle réalisait l'idéal de l'élégance, s'ses traits d'une exquise délicatesse témoignaient d'une adorable féminité, le frémissement des narines rosées, la fermeté des lignes correctes de ses lèvres jeunes et surtout l'éclat de deux yeux noirs et francs témoignaient d'une énergie et d'une force de résistance peu communes.

A la regarder, on se sentait en face d'une vraie femme, toute de cœur et de conscience.

Et comme ces yeux éloquents, sans menaces, étaient posés sur ceux de son mari, involontairement il lâcha ses mains qu'elle laissa retomber au long de sa jupe.

— Madame, reprit-il en affermissant sa voix un instant troublée, je ne suis pas homme à me payer de mots. Que vous me détestiez, que vous me haïssiez, peu m'importe, je sais le moyen de vous dompter... mais ce que je ne puis ni ne veux permettre, c'est que vous gardiez vis-à-vis de notre fils l'attitude d'indifférence, presque de haine en laquelle vous vous complaisez...

— Je ne hais point mon fils, dit-elle d'une voix grave.

— En vérité... mais pour la moindre peccadille vous vous montrez d'une sévérité...

— Appelez-vous donc peccadilles des actes tels que celui qu'il a commis tout à l'heure... Ah ! je vous le dis, à mon tour, monsieur, votre indulgence pour ces crimes de cœur sera plus funeste à votre fils que mes pires sévérités. Je voudrais le ramener au bien, vous le poussez au mal ; je voudrais qu'il se fît aimer, vous le ferez haïr... et quand il aura l'âge d'homme, vos enseignements vous créeront une grave, une terrible responsabilité.

— Que telle soit votre opinion, c'est possible. On ne discute pas avec les femmes et leurs sentimentalités... mais ce que je ne saurais admettre, c'est que votre attitude à son égard donne à jaser aux domestiques et à tous ceux qui nous connaissent... aujourd'hui même, chez ce notaire, où je vous avais priée de m'accompagner...

— Où vous m'aviez ordonné de vous suivre, rectifia la comtesse.

(A suivre).